



Regroupement familiale sur place

Par **nina14**, le **18/03/2013 à 12:55**

Bonjour rnrnje suis etudiant algerien je me suis marié avec résidante algerience elle a une carte de sejour de 10ans ,nous somme marié en algérie enssuite en france on a déposé le dossier de regroupement familial mon titre de sjour etudiant expire le mois d'aout ,j'ai pas encore reçu une reponse si ou cas ou j'aurai un refus que dois je faire? on mavais dis que je dois attendre 6mois pourque j'aurai une reponse et j'ai entendu que ou cas de refus je recoi aucune reponse sa me stresse trop ,a quelle moment je dois reagir ,autre chose ma femme est en accident de travail actuelement,je vais finir mes etudes cette année mais malheureusement je ne vais pas avoir mon année car j'ai mal travailler a cause de la distance de mon lieu d'étude ,c'est vraiment compliqué je flipern rnmerci